

Nom et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ né(e) le \_\_\_\_\_  
École maternelle : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
Responsable Légal : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Tél : Travail : \_\_\_\_\_ Domicile : \_\_\_\_\_ Port : \_\_\_\_\_

## FICHE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRI-ÉDUCATIVES

**Document à retourner  
en Mairie rapidement**



### INSCRIPTION – Activités péri-éducatives (APE)

**16h00 – 16h45**

*(Activités gratuites)*

- Inscription aux APE pour l'année scolaire 2022/2023
- Lundi
  - Mardi
  - Jeudi
  - Vendredi
- Mon enfant ne participera pas aux APE

Toute modification concernant l'inscription de votre enfant devra faire l'objet d'une demande par mail ([affaires.scolaires@ville-figeac.fr](mailto:affaires.scolaires@ville-figeac.fr)) à la Mairie ou par téléphone (05.65.50.05.40) **impérativement 1 jour avant** (garde alternée, horaires décalés...)

Je décharge de toute responsabilité la Commune et les intervenants, à partir de 16h, lorsque mon enfant ne participe pas aux activités péri-éducatives.

*Les informations de ce document font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Figeac (Lot) pour l'exercice de sa mission de service à la Protection des Données.*

*Le ou les destinataires des données sont les agents habilités de la mairie de Figeac (Lot) et la CNIL.*

*Conformément à la Loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général Européen 2016/679 relatif à la protection des données personnelles dit « RGPD » applicable depuis le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'effacement de vos données ainsi que d'un droit d'opposition pour motif légitime sur les données qui vous concernent.*

*Vous pouvez à tout moment les exercer en vous adressant :*

*- par courrier postal à : la Mairie de Figeac – 8 Rue de Colomb – 46100 FIGEAC*

*- par courriel auprès de : [secretariat.general@ville-figeac.fr](mailto:secretariat.general@ville-figeac.fr)*

À Figeac le \_\_\_\_\_

« Lu et approuvé » (mention manuscrite)

Signature obligatoire des responsables légaux de l'enfant